

Prédication de Colette Dantu au temple d'Épernay-Reims, dimanche 17 septembre 2023 : Matthieu 18/21-35.

Le pardon entre frères et la parabole du serviteur impitoyable.

PARDONNER ! Dur ! dur ! Que cela nous semble dur, parfois ! Jésus, ici, met le doigt sur quelque chose de sensible !

Pierre, le disciple, est dans une logique comptable : on croirait entendre un pharisien ! Combien de fois dois-je pardonner ? Sous-entendu : Rabbi, toi qui connais la Loi de Moïse, que dit cette loi ? Combien de fois pour être en règle ? Jusqu'à 7 fois ? (le chiffre 7 -on le sait- fait référence à la plénitude, à la perfection, comme, par exemple, les 7 jours de la Création du monde.)...

Et Jésus de répondre -peut-être dans un sourire ? : non pas 7, mais jusqu'à 70 fois 7 !

On imagine la tête de Pierre : Jésus fait de la surenchère !

Pauvre Pierre, qui croyait déjà avoir vu large, quand on sait que les rabbins de son temps allaient habituellement jusqu'à quatre pardons ! 70 fois 7, c'est donc la plénitude multipliée par la plénitude !

De plus, Jésus va montrer à Pierre qu'il se trompe en posant mal sa question : il ne s'agit pas de relations humaines, mais du Royaume des cieux : "C'est pourquoi il en va du Royaume des cieux comme d'un roi..."

Jésus introduit son propos par une parabole, c'est sa méthode préférée pour faire comprendre une question parfois difficile et l'éclairer avec pédagogie.

Le royaume des cieux -c'est-à-dire le monde de Dieu- est comparé à un roi bien humain qui règle des comptes avec ses serviteurs pour mettre de l'ordre, en somme. On lui amène (et le verbe, en grec, est très fort, exprimant une certaine violence = contraindre par force, on pourrait traduire : on traîne devant le roi...).

Et on comprend aussitôt cette violence, car le débiteur doit 10 000 talents !!! un talent, pièce romaine en argent, équivalait à une journée de travail ; et, selon l'historien juif Flavius Josèphe, l'impôt annuel perçu sur toute la Judée s'élevait déjà à 600 talents !

Or, ici, on parle de 10 000 talents : une somme astronomique ! Bien sûr, le serviteur ne pourra pas rembourser : même toute une vie n'y suffirait pas !

Alors le roi a recours soit à une loi, soit à son bon vouloir : il ordonne que ce serviteur soit vendu avec femmes, enfants, et tout ce qu'il possède ! Probablement un roi païen, non juif, la Loi juive autorisait la vente des seuls voleurs (cette remarque peut être intéressante pour la suite ...).

Le serviteur, anéanti, se jette aux pieds du maître pour implorer sa clémence et sa patience : promis ! il rendra tout !

Or le roi "est ému aux entrailles" (je traduis exactement le grec, car la même expression est parfois appliquée à Jésus dans les Évangiles, lorsqu'il se trouve face à des foules fatiguées ou affamées (Matt. 9/36, Matt.15/32...), mal en point physiquement et spirituellement.

Le roi remet donc sa dette à ce "mal-en-point" à tous égards (et l'on peut se demander qui est donc ce roi si extraordinairement bienveillant !).

Reste à imaginer ce serviteur, sans aucun doute "sur un petit nuage", "aux anges", plus qu'heureux de cette chance qui n'arrive qu'une fois ! Et tout est bien qui finit bien !

Déjà ? Mais non ! La parabole selon Jésus réserve toujours des surprises !

"En sortant, le serviteur "tombe" sur l'un de ses collègues qui lui doit 100 deniers ; or 600 deniers valent UN talent, donc 1/600.000ème de la dette qui vient de lui être remise !

Avec une violence inouïe -physique et verbale- il étrangle, nous dit le texte, son malheureux débiteur, exigeant un remboursement immédiat ! Et on rejoue la même scène : supplications du débiteur, qui n'obtient pourtant pas la pitié de son créancier. Celui-ci se montre intraitable, lui qui venait d'être absous ! Et il le fera jeter en prison, peine habituellement employée dans le monde hellénistique, afin de faire pression sur les proches du débiteur pour racheter sa dette.

Par bonheur, il y avait des témoins ! Choqués par un tel cynisme, révoltés devant tant d'injustice, attristés par tant d'ingratitude, ils en informent le roi : "Mauvais serviteur ! je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais supplié; ne devais-tu pas avoir compassion de ton compagnon comme j'ai eu compassion de toi ?"

Et le maître, tout à sa colère, le livre aux "tourmenteurs, tortureurs" (en grec, plus précis que "bourreaux" de la traduction) jusqu'à ce qu'il ait rendu tout ce qu'il devait. Autant dire, condamné au châtement éternel !!!

Jésus conclut : "C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur."

Cela donne à réfléchir (la parabole ,c'est fait pour ça !) ! Cette parabole nous ramène à l'enseignement de Jésus à ses disciples quand il leur apprend à prier : Notre Père... Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés."

Si nous revenons au texte grec, il est plus précisément écrit : "remets-nous nos DETTES, comme nous aussi nous avons remis à nos débiteurs."

Jésus, dans la prière du N.P., comme dans la parabole qui nous occupe, a recours au vocabulaire économique et commercial pour évoquer la situation de l'être humain devant Dieu ; le croyant, comme le débiteur insolvable, se trouve en situation de déficit devant Dieu : pour les besoins de sa démonstration, bien sûr, Jésus exagère à dessein la somme due, colossale, que personne n'est véritablement capable de rembourser ; devant Dieu, nous sommes criblés de dettes (« incapables par nous-mêmes de faire le bien », écrivait Calvin) ; l'être humain n'est jamais en règle devant Dieu, car il n'a pas honoré le contrat d'amour qui le lie à Dieu ; il n'est même pas en mesure d'éteindre tout seul sa dette. Son seul espoir réside dans la bienveillance de

son créancier -le Seigneur Dieu- ; le croyant ne peut que solliciter le pardon de ses fautes, en les reconnaissant avec humilité.

Oui, il peut compter sur l'immense amour de Dieu, comme dans la parabole, lui qui, "ému aux entrailles", a pitié de l'être humain et lui donne son pardon sans conditions : c'est le Dieu de l'Évangile, annoncé par Jésus le Christ ; il est celui qui restaure la relation rompue, en libérant l'Homme de sa dette ; il est celui qui donne généreusement, alors qu'il serait en droit de réclamer ; il permet à l'humain de renaître à la vie ; sa Parole le libère pour un avenir où tout redevient possible.

Le pardon établit alors la paix :

- la paix avec Dieu, qui renonce à exiger son dû afin de nous donner une nouvelle chance,
- la paix avec soi-même : si Dieu pardonne, oserais-je me condamner moi-même ? (de même que, dans la première lettre de Jean, il est écrit : "si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur. "1Jean 3/20 »).
- la paix avec les autres, car le pardon restaure la relation avec le prochain dans un espace de liberté purifié.

Et pourtant, au lieu de saisir la chance qui nous est donnée de revivre, nous pouvons parfois l'oublier et nous montrer plus durs avec les autres, voyant, comme le dit Jésus, plus facilement la paille dans l'œil de l'autre, et non la poutre qui est dans notre œil.

Est-ce pour autant que Dieu nous condamne à un vulgaire marchandage ? Son pardon serait-il soumis à condition : si nous pardonnons, nous serons pardonnés, avec la même mesure !

A mon avis, ce n'est pas une bonne lecture : la parabole nous le montre bien. Si un roi quelconque, païen ! (nous y voilà !) peut être "ému aux entrailles", et accéder à la compassion, A PLUS FORTE RAISON Notre Père, dans le ciel, est bienveillant et pardonne sans conditions.

Sans conditions ? Pas tout à fait ! Avec cette parabole, Jésus nous incite à transformer nos existences : celui -celle- qui se sait au bénéfice du pardon de Dieu, et qui en vit tous les jours, est appelé à la même attitude envers l'autre ; le pardon accordé au prochain n'est plus une dure obligation -même si nous le ressentons parfois comme telle- ce n'est pas un marchandage, mais une transformation.

La sagesse populaire ne dit-elle pas : quand on aime, on ne compte pas ?

À Pierre, comme à nous, Jésus dit : oublie les comptes ! Pardonne sans compter !

Amen !